



● Présentation du rapport du CICI

Cette note vise à présenter le rapport annuel au Parlement du Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, adopté en décembre 2008 par le Comité interministériel de contrôle de l'immigration (CICI).

Le rapport du CICI est composé de 5 chapitres : 1. La maîtrise des flux migratoires ; 2. L'asile ; 3. L'intégration et l'acquisition de la nationalité française ; 4. Le développement solidaire ; 5. L'outre mer.

Cette note reprend l'ensemble de ces chapitres pour en ressortir les principaux éléments chiffrés, lesquels pourront servir à illustrer ou appuyer certains des travaux ou analyses de l'association.

En introduction du rapport, le Ministre rappelle que la politique française de l'immigration repose sur trois principes : souveraineté, justice et légalité.

Il souligne que les flux migratoires se sont équilibrés en faveur de l'immigration professionnelle ; que la lutte contre l'immigration illégale présente des résultats importants (de par l'augmentation du nombre de retours) ; que l'intégration des immigrés légaux est favorisée.

Par ailleurs, le Ministre met en avant que la politique est mieux comprise à l'étranger et fait l'objet de concertation avec les pays sources d'immigration.

Ce rapport se base sur des données statistiques relatives à l'année 2007 et aux trois premiers trimestres 2008.

1. La maîtrise des flux migratoires

- **S'agissant de la délivrance des visas**

Le nombre de visas délivrés est stable (on constate même une légère progression).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1 ^{er} sem)
Demandes de visas	2.508.052	2.514.429	2.411.370	2.344.617	2.350.760	1.184.902
Visas délivrés (tout visa)	2.024.179	2.059.460	2.053.378	2.038.888	2.070.705	1.034.555
Dont visa court séj. Schengen	1.850.463	1.895.192	1.897.737	1.878.913	1.891.301	959.243
Dont visa long séj.	133.791	126.325	123.120	124.685	145.817	58.289



L'évolution n'est finalement significative (entre 2006 et 2007) que pour les visas long séjour, désormais exigés en vue de la délivrance de différents titres de séjour (les chiffres concernant les visas long séjour incluent les visas délivrés aux étudiants, aux conjoints de Français, au regroupement familial, membres de réfugiés de famille des réfugiés statutaires, et visas pour adoption.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1 ^{er} sem)
Visa long séjour (total)	133.791	126.325	123.120	124.685	145.817	58.289
Dont étudiants	69.568	64.045	61.320	60.522	61.230	-
Dont conjoints de Français	21.575	24.310	25.899	22.785	29.635	-
Dont regroupement familial	21.405	21.669	21.196	15.863	17.449	-
Dont famille de réfugiés	-	1.851	2.561	2.683	3.231	-
Dont établissement de mineurs (dont adoption)	-	6.403	6.298	6.218	5.632	-
Dont activité professionnelle	-	19.162	19.010	18.085	16.783	-

Le nombre de recours contre les refus de visas enregistrés par la Commission des recours contre les refus de visas (CRRV) est par ailleurs en baisse. Ce faible nombre interroge sur l'accessibilité de cette procédure depuis l'étranger.

En revanche, le nombre de recours devant le Conseil d'Etat suite à la saisine de la CRRV est en augmentation en 2008.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1 ^{er} sem)
Refus de visa	483.873	390.875	307.575	250.476	240.233	103.413
Recours enregistrés à la CRRV	-	4.445	5.410	4.481	3.867	
Taux d'annulation CCRV					9%	
Recours au Conseil d'Etat	-	-	415	486	500	535
Taux d'annulation CE					14%	

Enfin, il à est à noter qu'après une période d'expérimentation en 2005 puis 2006, la délivrance des visas biométriques a été étendus quasiment l'ensemble des postes consulaires (103 au total) : 5 consulats ont été équipés en 2005, 20 supplémentaires en 2006, 38 en 2007 et 40 en 2008.

- **S'agissant de l'admission au séjour**

Le nombre de titres de séjour a nettement diminué ces 4 dernières années (-10,3%).

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1 ^{er} sem)
Tout titre de séjour*	201.564	200.378	194.929	191.140	180.736	
Titre Etat tiers	190.825	191.850	187.134	183.261	171.222	

Titre ressortissants communautaires	-			7.879	9.514	
-------------------------------------	---	--	--	-------	-------	--

* ressortissants d'Etats tiers et ressortissants communautaires soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour / première délivrance et renouvellement confondus

Ces dernières années, les principales nationalités bénéficiaires de premiers titres de séjour sont les Algériens, Marocains, Tunisiens, Turques, Chinois, Américain, Camerounais, Sénégalais, Ivoiriens, ou encore Roumains, Russes et Congolais (RDC).

Le tableau récapitulatif suivant démontre la baisse de l'immigration dite familiale et la stabilisation des autres formes de migrations. S'agissant de l'immigration professionnelle, pour le CICI indique qu'elle est en progression (même si les résultats sont modestes, précise-t-il).

Titres délivrés aux ressortissants de pays tiers – par motif, total (tout titre, carte de séjour temporaire et carte de résident)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1 ^{er} sem)
Motifs professionnels	12.457	11.298	11.097	10.713	10.731	
Compétences et talents					5	160
Actif non salarié	329	284	323	382	328	
Scientifique	1.205	1.171	1.202	1.310	1.529	
Artiste	302	241	288	183	259	
Salarié	6.199	5.274	5.149	4.604	4.895	
Temporaire	4.422	4.328	4.135	4.324	3.715	
Motifs familiaux	93.605	94.384	92.568	95.973	85.792	
Famille de Français	59.251	57.779	55.379	54.490	49.652	
Dont conjoints de Français*	49.544	47.795	44.727	43.705	38.054	
Dont parents d'enfant français*	9.849	9.798	10.296	10.404	10.987	
Dont ascendant et enfants étrangers de Français*	1.354	1.547	1.623	1.547	1.384	
Regroupement familial	23.423	23.310	22.994	19.419	18.891	
Liens personnels et familiaux en France	10.931	13.295	14.195	22.064	17.249	
Motifs humanitaires	16.953	21.050	22.334	16.665	15.101	
Réfugié et apatride	11.282	13.370	14.796	9.833	8.930	
Protection subsidiaire (et asile territorial)	147	225	347	372	513	
Etranger malade	5.524	7.455	7.191	6.460	5.658	
Motifs divers	15.493	15.813	14.841	14.967	12.963	
Visiteur	6.540	6.410	6.012	6.452	6.230	
Etranger entré mineur	1.977	2.521	2.639	2.774	2.924	
Admission exceptionnelle au séjour	3.815	3.073	2.674	2.673	1.536	
Rente accident du travail	120	74	41	64	75	

Ancien combattant	392	448	292	245	197	
Retraité ou pensionné	1.481	2.380	2.465	2.275	1.632	
Autres	1.168	907	718	484	369	
Motifs études	52.317	49.305	46.294	44.943	46.635	

*Attention, ces chiffres, contrairement aux autres, incluent nouveaux Etats membres de l'UE

- **S'agissant de la lutte contre l'immigration irrégulière**

Le CIC évalue l'immigration irrégulière par le biais de plusieurs indicateurs :

- **au niveau de l'entrée en France** : si les indicateurs démontrent que la pression migratoire reste forte aux frontières, une baisse a pu être constatée entre 2006 et 2007, au niveau des placements en zone d'attente, des refoulements à la frontière et des demandes d'asile à la frontière. Cette tendance semble néanmoins inversée sur les 6 premiers mois de l'année 2008.

	2003	2004	2005	2006	2007	1 ^{er} sem 2007	1 ^{er} sem 2008	Evolution
Placements en ZA	17.073	17.098	16.157	15.876	15.827	7.007	9.214	+31,5%
Refoulements	32.223	33.232	35.921	34.127	26.593	12.700	14.180	+11,6%
Demandes d'asile	5.912	2.513	2.672	2.984	5.123	1.872	3.937	+110,3%

- **au niveau du séjour irrégulier en France** : pour le CICI, même si l'immigration irrégulière reste difficile à quantifier, plusieurs éléments montrent une légère diminution de celle-ci ; d'autres témoignent en tout état de cause du renforcement des outils de lutte contre l'immigration irrégulière

	2003	2004	2005	2006	2007	1 ^{er} sem 2008
Demandeurs d'asile déboutés	29.600	38.800	60.000	27.700	24.700	10.352
Admissions dérogatoires au séjour	25.871	28.268	31.600	31.741	27.511	
Interpellations	45.500	44.545	63.681	67.130	69.879	42.858
Infractions à la législation (y compris aide à l'entrée et au séjour)	66.062	70.529	89.938	98.686	111.842	64.663
Placements en rétention	28.155	30.043	46.698	47.993	38.880	19.767
APRF non exécutés	39.665	51.501	46.498	47.993	38.880	-
Aide médicale d'Etat	170.000	146.297	178.689	174.434	164.503	-

*Tableau concernant la métropole

Le taux de non-exécution des APRF, et à présent des OQTF, est donc relativement élevé.

	2003	2004	2005	2006	2007	1 ^{er} sem 2008
APRF prononcés	49.017	64.221	61.595	64.609	50.771	-
APRF + OQTF* prononcés	-	-	-	-	97.034	42.437

APRF exécutés	9.352	12.270	14.897	16.616	11.891	-
APRF + OQTF exécutés	-	-	-	-	13.707	7.201
APRF non exécutés	39.665	51.501	46.498	47.993	38.880	-
APRF + OQTF non exécutés	-	-	-	-	83.327	35.236
Taux de non exécution	80.9%	80.2%	75.8%	74.3%	85.87%	83.03%

*La mise en œuvre du dispositif de l'OQTF est récente (début 2007) et s'est faite progressivement.

Le nombre d'éloignements du territoire métropolitain est également en nette augmentation. Les chiffres ci-après incluent l'ensemble des mesures administratives et judiciaires d'éloignement (APRF, OQTF, expulsion, réadmissions, interdictions du territoire) mais aussi les retours volontaires et humanitaires. Ainsi, en 2008, le nombre de retours aidés représente près d'un tiers des éloignements effectifs ; le nombre de retours forcés a donc augmenté de 1,9% par rapport à 2007.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Eloignements	10.067	11.692	16.850	19.841	23.831	23.196	29.796

L'aide au retour a particulièrement augmenté ces dernières années, et plus spectaculairement l'aide au retour humanitaire, laquelle a bénéficié à de nombreux ressortissants communautaires (roumains et bulgares). En 2009, l'objectif du gouvernement en 2009 est de faire évoluer ces aides au retour de manière à permettre aux étrangers concernés de réussir leur réinsertion (économique notamment) dans leur pays d'origine.

	2006	2007	2008 (10 mois)
Aide au retour volontaire (par personne)	1.991	1.967	1.867
Aide au retour humanitaire (par personne)		2.620	8.610

Par ailleurs, sur l'année 2007, il faudra également retenir la création d'un groupe interministériel d'expertise pour la lutte contre les fraudes à l'identité, animé par la DCPAF, assisté par des correspondants dans les préfectures et les administrations ou structures confrontées à ce problème (RATP, SNCF et Sécurité sociale).

2. L'asile

Pour le CICI, d'une part, la baisse de la demande d'asile de 43% en trois ans entre 2004 et 2007 « *marque le succès des réformes engagées par le gouvernement en 2003* ». D'autre part, la hausse constatée en 2008 n'est pas encore, compte tenu de la baisse des années précédentes, un sujet de préoccupation, notamment en matière de capacité d'accueil.

Cette partie, dont les informations sont disponibles par ailleurs dans d'autres rapports (OFPRA, CNDA et ANAEM plus particulièrement) ne sera pas développée davantage dans cette note.

3. L'intégration et l'acquisition de la nationalité française

L'année 2008 aura été marquée, d'une part, par la création au sein du MIIINDS d'une Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté. D'autre part, le conseil de modernisation des politiques publiques ayant constaté les doublons existant entre l'ACSE et l'ANAEM, une réflexion sur une fusion des deux agences a été engagée ; un nouvel opérateur devrait voir le jour en 2009 sous le nom de OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

- **S'agissant des CAI**

Pour rappel, la signature du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) a été généralisée depuis 2006 aux 95 départements (elle n'en concernait que 12 en 2003, 26 en 2004 et 61 en 2005).

	2 nd sem 2003	2004	2005	2006	2007
CAI signés	8.029	37.633	66.450	95.693	101.217

	Total	Famille de Français	Famille de réfugiés / apatride	Réfugié	Vie privée et familiale	Regroupem ent familial	Travailleurs	Autres
2007	101.217	5.432	1.614	7.255	66.534	11.206	9.073	103

En Rhône-Alpes, le nombre de CAI signés par département étaient de :

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute Savoie
2005	739	117	245	1.279	1.010	3.917	222	815
2006	676	221	485	1.649	1.137	3.846	457	899
2007	608	217	666	2.090	1.036	3.720	502	961

- **S'agissant de la nationalité française**

Nous pouvons retenir les données suivantes concernant l'acquisition de la nationalité française après la naissance, que ce soit par simple déclaration (c'est le cas des conjoints de Français justifiant de 4 ans de mariage avec communauté de vie, ou encore des jeunes nés en France de parents étrangers justifiant de 5 ans de résidence en France) ou alors par décret (ou naturalisation).

	Par décret	Par déclaration	Total
2005	101.785	21.527	123.312
2006	87.878	29.276	117.154
2007	69.831	30.989	100.820
2008 (1^{er} sem)	39.287	7.053	46.340

4. Le développement solidaire

Le développement solidaire comprend le codéveloppement et les actions sectorielles d'aide au développement (au niveau étatique –donc accords de gestion concertée des flux- ou au niveau des migrants –projets personnalisés).

A retenir plus particulièrement concernant l'aide au démarrage de projets

Pays	2007	2008 (1^{er} sem)
Cameroun	5	8
RDC	8	9
Mali	153	49
Sénégal	28	25
Arménie	9	11
Bosnie	22	31
Géorgie	16	14
Moldavie	16	8
Roumanie	90	1
Total	347	156

5. L'outre mer

Il existe plusieurs indicateurs de contrôle de l'immigration dans les départements et collectivités d'outre-mer et d'estimation de la population d'étrangers en situation irrégulière. Dans ces collectivités, la politique de maîtrise de l'immigration se traduit traduite par différentes mesures, dont la facilitation des contrôles d'identité, le contrôle des reconnaissances de paternité (notamment à Mayotte) ou encore le caractère non suspensif des recours contre les mesures d'éloignement.

D'ailleurs ces éloignements sont en constantes augmentation.

	Population totale	Etrangers réguliers	Estimation de clandestins	Admissions au séjour	Demandes d'asile	Non-admissions	Eloignements
Guadeloupe	447.000	18.213	10 à 20.000	711	261	257	1.826
Martinique	399.000	5.784	2.000	361	42	307	390
Guyane	202.000	29024	40.000	1.701	322	531	9.031
Réunion	784.000	7.272	1.500	751	7	162	53
Mayotte	186.0000	11.094	50.000	1.526	203	10	13.990

Les autres départements ou territoires d'outre-mer ne sont pas mentionnés car l'immigration irrégulière n'est pas un enjeu pour ces collectivités.